

ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

**Mission de Prospection Multisectorielle à Dakar, Sénégal
du 04 au 09 décembre 2021**

Je soussigné(e) (*nom, prénom*) :

Fonction :

Agissant pour le compte de l'entreprise :

Raison Sociale		Matricule Fiscal	
Secteur d'activité		Chiffre d'affaires (à mentionner dans le catalogue)	
1^{er} Participant (Nom – Prénom)		Si 2^{ème} Participant (Nom – Prénom)	
E-Mail chargé dossier		Tél portable chargé dossier	
Adresse			
Code Postal		Ville	
Téléphone (à mentionner dans le catalogue)			
E-Mail (à mentionner dans le catalogue)		Site Web	

Présentation de l'activité de votre entreprise :

.....

Présentation de vos principaux Produits et Services (à promouvoir lors de cette mission à Dakar, Sénégal) :

.....

Description des profils des partenaires recherchés (importateurs, distributeurs, investisseurs, clients finaux...) :

.....

Description des rencontres officielles souhaitées (Ministres, Hauts responsables de l'administration...) :

.....

Autres attentes :

.....

Mission de Prospection Multisectorielle à Dakar, Sénégal du 04 au 09 décembre 2021 – Engagement de participation

- 1) Déclare avoir pris connaissance et accepte les dispositions des conditions générales de participation à la Mission de Prospection Multisectorielle à Dakar, Sénégal du 04 au 09 décembre 2021.
- 2) M'engage à participer à cette mission aux conditions suivantes :

	Formule « Easy Prospect »	Formule « Mission d'affaires »	Formule « 2 ^{ème} participant »	Formule « Partenaire »
Billet d'avion Tunis-Dakar-Tunis en classe économique * Pour la classe affaire, un supplément sera appliqué en option selon les tarifs et les places disponibles.	-	1 billet	1 billet	2 billets
Transferts aéroport – hôtel – aéroport et les déplacements mentionnés dans le programme de la mission (audiences, RDV Door to Door, évènements de réseautage, journée d'intégration de la délégation, etc.).	-	✓	✓	✓
Prise en charge de 3 dîners et 2 déjeuners de réseautage avec les opérateurs économiques sénégalais comme mentionné dans le programme de la mission.	-	✓	✓	✓
Organisation logistique (choix, négociation et réservation hôtel, assistance aéroport, etc.)	-	✓	✓	✓
Appui et suivi des dossiers de soutien financier FOPRODEX	-	✓	✓	✓
Présentation du participant dans le catalogue de la mission (+ 500 exemplaires seront distribués au Sénégal)	✓	✓	✓	✓
Distribution des prospectus/brochures des participants avec la documentation de la mission lors des évènements (forum économique)	✓	✓	✓	✓
Coordination avec les consultants chargés de l'élaboration des plannings de RDV d'affaires (B2B/Door to Door) et institutionnels (Ministères/administrations, etc.)	Représentation par l'équipe CI lors des RDV et possibilité d'exposition d'échantillons/rollup dans l'espace CI	1 planning de RDV (5 RDV personnalisés et individuels au minimum)	Sans planning de RDV (possibilité de partager le même planning avec le premier participant)	1 planning de RDV (5 RDV personnalisés et individuels au minimum)
Logo mis en avant sur les supports de communication de la mission (mailing, programme, catalogue, rollup, etc.)	-	-	-	✓
Conduite, accompagnement et suivi de la mission par CONECT International.	✓	✓	✓	✓
TARIFS DES FORMULES	Adhérents CI 2021 Non Adhérents CI 2021	1.100 DT HT 1.500 DT HT	2.800 DT HT 3.200 DT HT	2.400 DT HT 2.800 DT HT 15.000 DT HT
Supplément 1 : Insertion d'une page publicitaire dans le catalogue de la mission	500 DT HT	500 DT HT	500 DT HT	GRATUIT
Supplément 2 : Espace 4 m ² /table d'exposition à l'entrée de la salle du forum économique	500 DT HT	500 DT HT	500 DT HT	GRATUIT
SOUS TOTAL TTC (TARIF FORMULE pour chaque participant avec ou sans supplément + TVA 19%)				
MONTANT TOTAL A PAYER				

N.B. : Les frais de participation ne couvrent pas :

Les frais d'hébergement	La vaccination, les tests PCR COVID-19, etc.
Les frais de restauration libre (non pris en charge par le programme de la mission)	Le timbre de voyage et les frais personnels.
L'acheminement et/ou le transport de la documentation et/ou échantillons des participants	

- a) Afin de valider mon inscription, je retourne cet engagement signé, accompagné du paiement du montant total (100%)

- Chèque N°
- Espèces
- Virement bancaire : ATB - Agence Mutuelleville RIB : 01 90 50 32 1112 8033 6968

Une facture sera adressée à réception de ce règlement.

- b) Je m'engage à retourner les éléments ci-dessous au plus tard le 31 octobre 2021 par e-mail à de.ci@conect.org.tn

Le scan du reçu de mon adhésion à CONECT International pour l'année 2021 (pour bénéficier du tarif adhérent)	Le descriptif court (3 lignes max) de mon entreprise à mentionner dans le catalogue de la mission
Le scan de la photo d'identité du/des participant(s)	Les coordonnées directes du/des participant(s) à mentionner dans le catalogue de la mission
Le logo de ma société en version vectorielle en haute résolution	Le justificatif du règlement des frais de participation à la mission.
Le scan de la première page du passeport du/des participant(s)	

- c) J'ai pris connaissance que le paiement intégral est la condition sine qua non à la participation de l'entreprise à cette mission.

Bon pour engagement de participation
Date, cachet et signature autorisée de l'entreprise

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Mission de Prospection Multisectorielle à Dakar, Sénégal du 04 au 09 décembre 2021

Article 1 :

A l'inscription, le participant fera parvenir le justificatif du paiement à l'ordre de la CONECT International. A réception, une facture du montant total sera transmise au participant. En cas de non-respect des délais de règlement, CONECT International se réserve le droit d'annuler l'inscription et d'en imputer la responsabilité à l'entreprise.

Article 2 :

Dans le cadre de cette mission, les frais de participation acquittés par l'entreprise comprennent les prestations reprises dans l'engagement de participation intitulées « les formules ».

Les prestations non comprises dans la formule seront à la charge du participant et réglées directement par celui-ci à son fournisseur, sans que CONECT International soit solidaire de la dette contractée par le participant.

CONECT International ne sera en aucun cas responsable du non attribution ou du non-paiement d'éventuelles subventions publiques à l'entreprise inscrite à la mission.

Article 3 :

a) Engagement par rapport à la mission :

L'entreprise s'engage à remplir dûment son engagement de participation et de fournir à CONECT International les éléments nécessaires pour une meilleure description de son activité tout en détaillant le type d'alliances et d'opportunités d'affaires recherchées. La CONECT International se réserve le droit d'annuler la participation d'une entreprise et de lui en imputer la responsabilité, si celle-ci ne remplit pas, dans les délais impartis, les éléments nécessaires à la bonne finalité de la prestation que celle-ci s'engage à prester.

La CONECT International ne pourra en aucun cas être tenue responsable des informations incomplètes et/ou erronées éditées dans le catalogue de la mission après validation des entreprises participantes. CONECT International se réserve le droit de refuser la participation d'une entreprise si sa taille et/ou l'objet de son activité ne correspondent pas à l'objet de la mission.

Pour des raisons d'organisation, la CONECT International se réserve le droit de reporter la date de la mission et/ou de modifier les tarifs de ses formules (à la hausse ou à la baisse) selon l'évolution des conditions et des circonstances de la mission.

Dans tous les cas, CONECT International n'est pas redevable des frais engagés par le participant.

b) Responsabilité civile des participants :

Chaque participant s'engage à vérifier auprès de sa compagnie d'assurance l'étendue de sa responsabilité civile durant la durée de la mission.

c) Communication – droit à l'image :

Pour les besoins de communication de cette mission, chaque participant accepte expressément d'être filmé et/ou photographié au cours de la mission et autorise la diffusion des images ainsi prises, sur tout support papier ou numérique et sur les réseaux sociaux, en Tunisie et à l'étranger, choisi par CONECT International ou un partenaire de l'évènement. Les prises de vue par les participants sont possibles, mais leur utilisation à des fins commerciales est strictement interdite. Par ailleurs, les participants doivent respecter le droit à l'image de chaque personne.

d) Loi informatique et libertés :

La participation à la mission implique la collecte et le traitement informatique de données à caractère personnel. Conformément aux dispositions de la loi, les participants bénéficient d'un droit d'accès aux informations qui les concernent ainsi que d'un droit de rectification et de suppression qu'ils peuvent exercer auprès de CONECT International.

e) Suivi de la mission :

L'entreprise participante s'engage à informer CONECT International des contrats qui pourraient être conclus à la suite de cette opération, en répondant aux questionnaires d'évaluation qui lui seront remis à l'issue de la mission.

Mission de Prospection Multisectorielle à Dakar, Sénégal du 04 au 09 décembre 2021 – Engagement de participation

Article 4 : responsabilité

La CONECT International ne peut en aucun cas voir sa responsabilité mise en cause du fait :

- de la présence ou de l'absence à la mission d'un participant et/ou du déroulement des rendez-vous entre participants. Les rendez-vous sont validés par chaque participant qui accepte d'y participer de son plein gré. La CONECT International ne garantit aux participants aucun résultat ni opportunité d'affaires suite à la tenue de la mission.
- de l'annulation ou de l'interruption à tout moment par un participant d'un rendez-vous. Aucune indemnité, à quelque titre que ce soit, ne pourra être réclamée à CONECT International du fait de l'absence de tenue ou de la tenue partielle d'un rendez-vous.
- du contenu des informations et propos échangés entre les participants pendant la mission, notamment au cours des rendez-vous. Les participants s'engagent à respecter strictement le secret des affaires. La CONECT International ne saurait être poursuivi, à quelque titre que ce soit, pour non-respect par l'un des participants de l'obligation de confidentialité à laquelle il est tenu.
- La CONECT International n'a pas à intervenir dans les litiges qui pourraient survenir entre les participants et ne peut en aucun cas être tenu responsable des conséquences qui pourraient en résulter.

Article 5 : Conditions d'annulation :

- Compte tenu des impératifs logistiques, les entreprises inscrites ne pourront pas annuler leur inscription au-delà du 15 novembre 2021.
Par « entreprise inscrite » nous entendons :
Les entreprises ayant réglé 100% de leur inscription et/ou ayant communiqué leur engagement de participation.
- Cas de force majeure :
Tout désistement pour cas de force majeure doit être communiqué par l'entreprise participante par courrier.
Le courrier doit contenir les motifs du désistement et les justificatifs (originaux) correspondants.
Sont notamment considérés comme cas de force majeure : la maladie, l'accident, le décès d'un parent proche, les catastrophes naturelles.

Tout désistement en cas de force majeure devra être communiqué à CONECT International au plus tard le 15 novembre 2021. Pour le désistement en cas de force majeure communiqué après le 15 novembre 2021, le remboursement entraînera des frais de traitement de dossier qui seront à la charge du participant à raison de 500 DT HT par participant, et ce, si le billet d'avion n'a pas été encore édité, sinon, le prix du billet d'avion sera ajouté aux frais de traitement de dossier.

Les entreprises qui souhaitent annuler leur participation doivent envoyer un e-mail à l'adresse suivante : de.ci@conect.org.tn

Article 6 : loi applicable – juridictions compétentes

Le présent règlement est soumis à la loi Tunisienne. Les litiges éventuels nés de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution des présentes conditions générales de participation, seront soumis à la loi Tunisienne et à la juridiction compétente dans la circonscription CONECT International.